

Échos de l'Île



Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CSQ)

Bulletin régional
d'information de l'A.R.E.Q.

Île de Montréal • Mai 2007
Vol. 5, numéro 3

Qui sommes-nous et quel pays voulons-nous ?



Lise Labelle

En février dernier, à la suite de divers événements concernant les «accommodements raisonnables», le gouvernement du parti libéral de Jean Charest a décidé de créer une Commission d'étude sur ce sujet qui doit produire un rapport en mars 2008. Remarquez que je préfère, et de beaucoup, parler de «gestion de la diversité culturelle», car cette expression en englobe davantage. Les accom-

modements dits «raisonnables» ont été un moyen de gérer la diversité culturelle, mais ils ont démontré leurs limites. Au fond, il s'agit d'apprendre à MIEUX VIVRE ENSEMBLE, quel que soit notre lieu de naissance, puisque nous sommes tous des occupants de la terre québécoise. Quand on parle d'un «nous» inclusif, c'est de cela dont on parle, mais force est de constater que, dans la vie de tous les jours, ce n'est pas si simple que ça.

Tout d'abord, nos gouvernements québécois, qu'ils aient été libéral ou péquiste, ont tous commis la même erreur. Pour maintenir le poids du Québec à l'intérieur du Canada et contrer la dénatalité, ils ont décidé d'augmenter et de beaucoup le nombre d'immigrants. Nous, Québécois, sommes des gens accueillants et, lorsqu'il y a une tragédie sur la planète, nous sommes prêts à accueillir et à aider des réfugiés de partout en espérant qu'ils trouveront une vie meilleure ici.

Cependant ce n'est pas cela qui s'est passé avec les vagues d'immigration des dernières années. Tout d'abord, les gouvernements n'ont jamais expliqué aux

citoyens leurs politiques d'immigration. Ensuite, ils ne se sont pas souciés des difficultés d'intégration que cela causerait et ils ont recruté des concentrations d'immigrants d'une même région du globe qui se regroupent en ghettos ici, tout comme ils n'ont pas porté attention à la dimension religieuse. Il en résulte que, dans certains quartiers, on peut vivre sans connaître la langue française et qu'un autochtone de ce quartier ne se sent plus chez lui.

Nous avons une Charte des droits et libertés que plusieurs immigrants respectent au plus haut niveau. D'autres s'en servent pour obtenir des «accommodements raisonnables». Ainsi, le droit de porter le kirpan à l'école a été octroyé par la Cour suprême, parce qu'il s'agissait d'une pratique religieuse. Je pense que c'est le début de plusieurs dérapages. En accordant un tel droit, la Cour suprême a envoyé un message aux communautés culturelles : en vertu de la liberté de pratique religieuse, on pouvait répondre à différentes demandes qui vont à l'encontre des manières de vivre des Québécois dits «de souche». Et comme le verdict venait de la Cour suprême, plusieurs Québécois se sont inclinés devant les demandes de différentes communautés. Ainsi, dans certains collèges, on a dit oui à des piscines réservées exclusivement aux filles. On a dit oui à des hommes musulmans qui réclamaient que leur épouse soit soignée uniquement par une femme. On a dit oui à un homme qui voulait passer devant les autres dans un CLSC parce qu'il devait respecter le sabbat. On a dit oui à des femmes musulmanes qui ne pouvaient accepter la présence d'un homme venu observer son fils en pleine compétition alors qu'elles se baignaient dans la piscine d'à côté. Tous ces faits ne sont pas des

(suite, p.3)

Sommaire

Billet de la présidente 1-3

Mot de la coordonnatrice 2

Assemblée régionale 4
Convocation et ordre du jour

ÉCHOS DES ACTIVITÉS 5-10

Ralliement - Pouvoir d'achat

Rencontre régionale

Journée contre la violence

Journée des femmes

Hommage à

Marie-Claire Gagnon

Dossier Assurances

FLG et 45^e anniversaire
de l'A.R.E.Q.

PROJETS..... 11

Environnement 2 mai

Débat SANTÉ 3 mai

Colloque 23-24 mai

Journées sociales 15-17 juin

INFORMATIONS 12-13

L'équité salariale

Finances

La condition des hommes

La carte de membre

CHRONIQUES..... 14-15-16

La vie dans les secteurs

Message de solidarité

Vivre sa retraite

Internet

Les Échos de l'Île

Conception et infographie:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Imprimé en 6 500 copies



MOISSON DU PRINTEMPS



Angèle Berger

A lors que la sève bouillonnante et la saison des amours annoncent les beaux jours, nous qui entrevoyons déjà la fin des activités 2006-2007, nous amorçons la cueillette des fruits mûris par le soleil des uns et des autres.

Il y a de quoi nous réjouir en contemplant les récoltes dans la région et les secteurs. Le ralliement et la déclaration commune pour réclamer notre dû, la journée contre la violence faite aux femmes, la rencontre régionale, les visites des enseignants chantants, l'hommage à l'une des nôtres, la sensibilisation à la situation des femmes itinérantes et l'engagement envers les jeunes mères : voilà quelques-unes de nos activités réalisées avec espoir et conviction.

Qui a déjà participé à une moisson connaît bien l'opportunité d'une réflexion à l'occasion de cette expérience. Aussi, le billet de notre présidente nous invitait à nous situer par rapport à notre identité québécoise, les informations concernant l'équité salariale et les allocations sectorielles et régionales, la réflexion sur la condition des hommes et le témoignage d'une vie engagée à la retraite constituent des fleurs prometteuses ou des fruits à cueillir.

Moissonner ouvre aussi un horizon sur l'avenir. Des projets plus ou moins lointains nous sont concoctés, que ce soit en environnement, ou pour le colloque 2007, le débat sur les enjeux du système de santé, les journées sociales, l'Assemblée générale régionale ou le tournoi de golf. La participation à ces activités ajoutera à la qualité du panier.

Je souhaite que cette lecture vous procure une moisson généreuse.

*Angèle Berger, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)
Coordonnatrice de l'équipe de rédaction*

Équipe de rédaction

Angèle Berger
Lise Labelle
Jeannine Ménard
André Pelletier

Révision linguistique

Paul et Carmelle
Charbonneau
Louise Chevrier
Claudette St-Denis

Collaborateurs à ce numéro

Louis-Georges Boissy
Solange Catafard-Mayer
Véronique Gauthier
Micheline Jourdain
Carmen Landry-Simard
Dorothée Morin
Edmond Pauly
Charles Tapp
Danielle Wolfe

Pour une plus grande clarté, la forme masculine utilisée dans ce bulletin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Prochaine publication : septembre 2007. Date de tombée : 15 juillet 2007.

Qui sommes-nous et quel pays voulons-nous ? (suite de la page 1)

accommodements raisonnables. Ce sont des situations qui ont amené un Québécois ou une Québécoise à s'incliner devant les exigences réclamées par certains individus au nom d'une religion.

Puis nos politiciens en ont remis : qui, en changeant le nom de l'arbre de Noël pour l'arbre de vie. Qui, en prenant bien soin d'éviter de souhaiter un joyeux Noël, afin de ne pas froisser ceux qui ne sont pas chrétiens, en souhaitant de joyeuses fêtes.

Cette question de gestion de la diversité culturelle s'est retrouvée, cette année, au centre des discussions autour de la dinde de Noël ou du rôti du Nouvel An. Plusieurs ont ressenti une impression étrange : quelque chose était en train de leur échapper et, si on ne réagissait pas, on se retrouverait cinquante ans en arrière, à une époque où les filles n'avaient pas accès aux mêmes études que les garçons et où les femmes mariées n'avaient pas plus de droits que les jeunes qui n'avaient pas atteint la majorité (21 ans à cette époque). Dans certaines régions, à voir l'actualité mont-réalaise à la télévision, on a commencé à avoir peur. Et on a pris des initiatives; ce qui a donné Hérouxville. Et les médias ont fait leurs choux gras des règles de vie adoptées par ce village de 1300 habitants qui n'avaient probablement jamais vu un immigrant avant de recevoir la visite de huit femmes voilées quelques semaines après l'adoption de leur code de vie.

Puis le gouvernement Charest a créé la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Il était temps ! Cette Commission doit rendre son rapport en mars 2008. Gérard Bouchard et Charles Taylor rencontreront des groupes de citoyens à compter du mois de septembre. Il serait important que l'A.R.E.Q.-Montréal demande à être entendue devant cette instance, car l'intégration des immigrants est pour nous plus qu'un vœu pieux. Il en va de l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants ainsi que de notre qualité de vie dans la métropole.

Par contre, je crois que tous les incidents décrits plus haut nous font prendre conscience qu'il est grand temps que nous nous définissions et que nous définissions dans quel Québec nous voulons vivre. Depuis le début des années 50, nous avons été assaillis par la culture américaine qui entrait très librement dans nos

demeures : radio, télé, cinéma, revues, etc. Nos jeunes s'anglicisaient et adhéraient à toutes sortes de courants ou de tendances. Pendant ce temps, tous les immigrants non catholiques s'intégraient au secteur anglophone. Puis on a senti le besoin de protéger la langue française et le gouvernement a adopté la Loi 101 afin de redresser cette situation. En ce qui concerne la religion, notre génération a connu l'époque où la religion catholique réglait toutes les actions de notre vie et la pratique religieuse était le lot de la majorité. Vint ensuite Vatican II, au milieu des années 60, avec un message moins contraignant et faisant appel à l'individu; c'est à ce moment qu'on a assisté à la désertion des églises. Les pratiquants sont aujourd'hui minoritaires. Mais malgré cela, on ne peut nier notre culture judéo-chrétienne et les mêmes personnes qui ne fréquentent l'église qu'à de grandes occasions comme le baptême, le mariage et les funérailles, ont réagi lorsqu'on a voulu occulter la fête de Noël parce que c'est un élément de notre culture. Aussi, les individus qui croient que la laïcité totale serait la solution ne sont peut-être pas conscients que

même les Québécois dits «de souche» seraient lésés par une telle disposition.

Comme peuple, nous vivons une difficulté majeure, c'est un moment important de notre histoire. Depuis plus de 400 ans, nous avons toujours survécu. Maintenant, il ne s'agit plus de survivre comme communauté tricotée serrée mais d'apprendre à VIVRE AVEC ceux que l'on a invités à devenir de nouveaux Québécois, sans perdre ce qui nous caractérise et les valeurs que nous considérons comme non négociables : l'égalité des hommes et des femmes, la liberté, la justice, la paix et la solidarité. Il s'agit aussi d'apprendre à VIVRE AVEC ces nouveaux Québécois en nous enrichissant de ce qu'ils ont de meilleur.

Les commissaires Bouchard et Taylor ont un travail de titan à réaliser. Comme je l'exprimais précédemment, je crois que nous ne pouvons rater l'occasion de nous exprimer devant cette commission. Je vous en reparlerai à l'Assemblée générale régionale, car j'aurai besoin de vous.

Il serait important que l'A.R.E.Q.-Montréal demande à être entendue devant cette instance, car l'intégration des immigrants est pour nous plus qu'un vœu pieux. Il en va de l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants ainsi que de notre qualité de vie dans la métropole.

Lise Labelle
Présidente régionale

Convocation à l'Assemblée générale régionale

Conformément aux Statuts et règlements 2005-2008 de l'A.R.E.Q., article 14.04, la présente a pour but de vous convoquer officiellement à l'Assemblée générale de la région 06, Île de Montréal, qui se tiendra le jeudi 7 juin 2007, à 9 h 30, à la salle 245 du Centre 7400, 7400, boul. Saint-Laurent, Montréal (métro De Castelnau). Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de notre AGR ci-dessous.

Ce sera l'occasion de rencontrer les membres de tous les secteurs, de recevoir les états financiers, de voter un plan d'action régional et des prévisions budgétaires qui nous permettront de le réaliser. Cette année, nous vous offrirons

l'occasion d'admirer les œuvres de nos artistes qui exposeront à la salle 217.

Je profite de l'occasion pour vous inviter chaleureusement à participer au dîner qui suivra l'Assemblée générale. Un buffet froid accompagné de vin sera servi. Coût 10\$. Inscription au plus tard le 30 mai auprès de la personne présidente de votre secteur à qui vous remettrez un chèque libellé à A.R.E.Q. région 06.

Je vous attends en grand nombre à ce rendez-vous annuel.

Lise Labelle
Présidente régionale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

7 juin 2007 à 9 h 30
Centre 7400
7400, boul. Saint-Laurent, Montréal

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture

- 1.1 Message d'ouverture de la présidente;
- 1.2 Présentation des présidences sectorielles et des membres du Comité exécutif régional;
- 1.3 Nomination de la présidence d'assemblée;
- 1.4 Court rappel des procédures;
- 1.5 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 1.6 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 mai 2006.

2. Rapports des activités 2006-2007

- 2.1 Rapport de la présidente régionale.
- 2.2 Rapport de la responsable du Comité de la condition des femmes;
- 2.3 Rapport de la responsable du Comité de l'environnement;
- 2.4 Rapport de la responsable du Comité des assurances;
- 2.5 Rapport du responsable du Comité de l'indexation;
- 2.6 Rapport de la responsable du Comité de l'action sociopolitique;
- 2.7 Rapport du responsable du Comité des arts visuels;
- 2.8 Rapport de la présidente du Bureau de la Fondation Laure-Gaudreault;
- 2.9 État de réalisation du plan d'action 2006-2007;
- 2.10 Questions, échanges et vote de réception de l'ensemble de ces rapports.

3. États financiers

- 3.1 Présentation des états financiers;
- 3.2 Questions, échanges et vote de réception.

4. Plan d'action 2007-2008

- 4.1 Présentation du plan d'action 2007-2008;
- 4.2 Questions, échanges, et vote.

5. Prévisions budgétaires 2007-2008

- 5.1 Présentation des prévisions budgétaires;
- 5.2 Questions, échanges et vote.

6. Questions diverses

- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 6.4
- 6.5

7. Clôture de l'assemblée

- 7.1 Présentation des artistes qui ont exposé des œuvres et remise d'un prix « coup de cœur »;
- 7.2 Mot d'un membre du CE: Robert Gaulin, parrain de la région;
- 7.3 Mot de la présidente;
- 7.4 Information concernant le dîner;
- 7.5 Levée de l'assemblée.

N.B. Inscription à compter de 8h30 afin de favoriser une visite de l'exposition au local 217.

Lise Labelle, présidente

Plus de 600 personnes réclament le maintien du pouvoir d'achat à la retraite

Dans le cadre des ralliements régionaux tenus à travers la province pour demander au gouvernement le **maintien du pouvoir d'achat des retraités et la création d'une table de travail permanente** pour y arriver, plus de 600 personnes ont participé à la rencontre du 4 décembre 2006, au CÉGEP Maisonneuve. Près de 450 membres de l'A.R.E.Q.-Montréal auxquels s'étaient joints



À l'avant-plan, des membres du secteur Parc-Maisonneuve.

des membres d'autres associations de retraitées et de retraités (ADERM, ACREQ, APRQ, RHQ) ont répondu à l'invitation de la présidente régionale, invitation relayée par les personnes présidentes des secteurs et les responsables sectoriels du dossier sur l'indexation.

À l'arrivée, chacun devait apposer sa signature permettant ainsi de dénombrer les participants des diverses associations de retraités de l'enseignement. Lise Labelle, présidente régionale, a ouvert la réunion par un mot de bienvenue et a expliqué le déroulement prévu pour l'avant-midi. Elle a aussi souligné que ce ralliement s'inscrivait à la suite du dépôt par l'A.R.E.Q. d'une pétition de 21 665 noms, à l'Assemblée Nationale, en décembre 2005.

Robert Gaulin, 1^{er} vice-président de l'A.R.E.Q., a rappelé les principaux événements concernant la demande d'indexation depuis 1973. Il a signalé que l'A.R.E.Q. comptait maintenant plus de 49 000 personnes. Ce nombre constitue une force qui peut avoir un impact auprès des décideurs politiques. On peut se regrouper avec d'autres associations, mais il faut d'abord compter sur nous-mêmes, sur nos actions et profiter du contexte électoral pour faire pression. Il a ensuite abordé les formules actuelles d'indexation : les contributions non volontaires que nous versons au gouvernement. De tous les coupons-réponses reçus à l'A.R.E.Q. l'été dernier, 3 426 ont été validés et il ressort de cette étude que la moyenne

de la contribution non-volontaire s'élevait, en 2006, à 11 959 \$. Si 8 % des retraités reçoivent plus de 40 000 \$ par année, 85 % des membres, en majorité des femmes, reçoivent moins de 25 000 \$ annuellement. Selon les données de la CARRA, au 31 décembre 2005, la moyenne des pensions au RRE est de 29 471 \$ et celle du REGOP est de 14 395 \$.

La demande actuelle d'indexation (IPC moins 3 %, minimum 50 %) vise à empêcher l'appauvrissement des retraités. L'augmentation des coûts se fait sentir partout : taxes municipales et scolaires, électricité, médicaments, transport en commun, alimentation et ce ne sont que des dépenses de base. M. Gaulin nous a aussi annoncé que l'A.R.E.Q., avec d'autres associations de personnes retraitées des secteurs public et parapublic, demanderait au gouvernement la création d'une table de travail permanente pour trouver des solutions afin de maintenir le pouvoir d'achat des personnes retraitées de l'État.

La réunion s'est terminée par l'adoption d'une déclaration commune (voir p. 6) endossée par plus de 5 000 personnes, lors des ralliements provinciaux de novembre et décembre 2006.

*Carmen Landry-Simard,
Secteur Parc-Maisonneuve (06-K)
Responsable sectorielle du Comité de l'indexation*

Déclaration commune

Nous, personnes retraitées des secteurs public et parapublic, adhérons pleinement à la déclaration suivante :

CONSIDÉRANT que depuis 1982, la loi 68, décrétée par le gouvernement, a désindexé nos rentes de retraite, nous subissons une perte de pouvoir d'achat;

CONSIDÉRANT que cela fera bientôt vingt-cinq (25) ans que les personnes retraitées touchées par cette loi subissent la désindexation;

CONSIDÉRANT que durant notre vie de travailleuses et de travailleurs nous avons contribué de façon involontaire afin d'anticiper les effets négatifs de la valeur de notre revenu de retraite telle une hausse de l'inflation;

CONSIDÉRANT que les gouvernements successifs ont refusé et refusent de capitaliser la part de la cotisation du gouvernement;

Nous, personnes retraitées, n'acceptons pas :

- d'être oubliées à chaque négociation et de vivre encore aujourd'hui avec une désindexation;
- d'être oubliées, lorsque des surplus actuariels importants se sont dégagés à la caisse de retraite, malgré notre contribution à la réalisation de ce surplus;

Nous, personnes retraitées, nous nous engageons :

- à poursuivre nos actions en vue de maintenir le pouvoir d'achat des personnes retraitées comme la participation à la gouvernance de la CARRA;

- à lutter pour contrer l'appauvrissement qui s'amplifie avec le phénomène du vieillissement de la population et l'accroissement de l'espérance de vie;
- à sensibiliser et à rassembler toutes les personnes retraitées touchées par cette dégradation du pouvoir d'achat;

Nous, personnes retraitées, demandons :

- au gouvernement de créer instamment une Table de travail permanente avec nos représentantes et représentants des Associations de personnes retraitées pour trouver une solution acceptable afin de corriger la désindexation;
- à chaque chef de parti politique de prendre position sur le dossier de l'indexation et la mise sur pied d'une Table de travail permanente.

Texte original adopté par les associations suivantes à l'automne 2006 :

L'Alliance des associations de retraités (AAR)

L'Association québécoise des directeurs et directrices des établissements d'enseignement retraités (AQDER)

L'Association des professionnelles et professionnels retraités du Québec (APRQ)

Le Regroupement des infirmières et infirmiers retraités (RIIR)

L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.).

La rencontre régionale... une formation continue

C'est dans une ambiance empreinte de fraternité, comme on en trouve chez les bénévoles, que la rencontre régionale annuelle s'est déroulée, le 1^{er} février dernier, à l'Auberge Universel. Cette rencontre regroupait les membres des Comités directeurs et, pour une 2^e année consécutive, les membres des différents Comités régionaux.

Après l'ouverture par Lise Labelle et Robert Gaulin, la première partie de la journée a consisté en une réflexion sur « **L'action et le plaisir du dépassement à la retraite** », thème de la conférence de André Bienvenue, ex-conseiller pédagogique devenu formateur, qui se spécialise dans l'amélioration et le développement de l'estime de soi chez l'individu.

« Le plus beau passage de la vie, dit-il, c'est la retraite. J'ai du plaisir à me dépasser. Le bonheur : un état d'ouverture

à la reconnaissance, un état d'esprit. Des règles salutaires : Arrête de te plaindre et compte tes bénédictions et accepte ce que tu ne peux pas changer. La gratitude du moment présent. La retraite, ce n'est pas une voie d'évitement, c'est la vie. Le bénévolat : on le fait pour soi. Mère Térésa exerçait son bénévolat pour diminuer sa souffrance en donnant de la dignité. »

À retenir :

Rire et pratiquer l'humour.

Avoir un rêve, une passion.

Grandir ou vieillir.

Pas de regrets.

Certains s'occupent plus à MOURIR qu'à VIVRE.

La vie est trop courte pour que l'on trouve le temps long.

(à suivre à la p.7)

Journée contre la violence faite aux femmes - 6 décembre 2006

Echos
de nos activités

Le 6 décembre dernier, le Comité de la condition des femmes, le Comité directeur du secteur Sainte-Croix et le Comité des arts visuels ont uni leurs efforts pour préparer un avant-midi fort intéressant.

Guy Boucher, auteur compositeur et interprète a donné le ton avec une chanson intitulée «La seule réponse». À la violence, la seule réponse est l'amour. Cette prestation a été suivie d'un moment de recueillement.

Le projet de marrainage du secteur Sainte-Croix nous a été présenté par Martine Simard du CARI. Deux marraines accompagnées de leur filleule respective (des femmes arrivées récemment au Québec) ont témoigné de leur expérience. Un échange a suivi.

Pour terminer ce très bel avant-midi, le conteur



Martine Simard, Guy Boucher, Solange Catafard-Mayer et Lamyæ Benlamlih

Émilien Pronovost (Jean-Maurice Demers) avait choisi de nous faire connaître la légende de la Corriveau. Choix inspiré puisque cette légende prend sa source dans un fait vécu dont le personnage principal est une femme battue.

Cette activité a aussi été l'occasion pour les artistes et les artisans qui le désiraient d'exposer et de vendre leurs œuvres.

Quelle heureuse initiative que cette réunion de deux Comités régionaux et un Comité directeur pour créer un événement! Félicitations et merci!

(tiré du blogue *Le carnet de Lise*, site régional: <http://regioniledemontreal.areq.ca>)



Le conteur Jean-Maurice Demers

La 2^e partie de la matinée a porté sur le «**Partage des rôles et des tâches du Comité directeur**». Les participants ont pu découvrir l'ensemble des tâches dont les membres d'un Comité directeur s'acquittent pour maintenir une vie sectorielle dynamique. Il faut dire que nos Statuts ne définissent pas tous les rôles de façon détaillée. Dans l'exemple présenté, les rôles avaient été précisés selon les talents, les compétences et les intérêts de chacun. Ce n'était qu'un exemple qui peut avoir plusieurs variantes. L'important est de faire émerger les talents des membres et de susciter un engagement.

En début d'après-midi, nous avons échangé sur «**La vie dans les secteurs**». Voici quelques suggestions des ateliers:

- Jumelage de certains secteurs pour l'organisation d'activités;
- Parrainage d'un nouveau membre par un ancien collègue;
- Brunch musical;
- Visites de quartiers de Montréal;

- Attention à ne pas doubler les offres d'activités en reprenant celles déjà proposées par la communauté;
- Comité de la condition des hommes à compléter dans les secteurs où il n'y a pas de responsable;
- Demandes d'activités à caractère sociopolitique.

Puis, nous avons visionné le documentaire «Un État sous influence». Le désastre Wal-Mart qui fait mourir la vie de quartier partout où il s'installe. Anti-syndicaliste. Revenu annuel: 320 milliards. Inégalité salariale hommes-femmes et surtout salaire sous le seuil de la pauvreté. Une pétition qui s'oppose à la venue de Wal-Mart sur le territoire montréalais circule dans nos secteurs.

L'évaluation de la rencontre, à notre table, a permis de constater que les participants étaient très satisfaits de leur journée.

Dorothée Morin, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)

Un 8 mars sous le signe de la SOLIDARITÉ

Après avoir mis l'accent sur l'égalité en 2005-2006, le Comité de la condition des femmes avait choisi comme thème de cette année une autre valeur prônée par la Charte mondiale des femmes pour l'humanité: la SOLIDARITÉ.

Solange Catafard-Mayer a d'abord rendu hommage à Marie-Claire Gagnon, femme remarquable par sa solidarité et son implication dans la cause des femmes. Quatre femmes ont par la suite livré un témoignage sur leur façon de vivre la solidarité envers d'autres femmes.

La rue des Femmes

En premier lieu, Léonie Couture, fondatrice et directrice de La rue des Femmes, Ma Deva Eshana, thérapeute et la comédienne Lynda Johnson, porte-parole de la Fondation, nous ont fait partager leur regard sur l'itinérance. Aucune femme ne choisit vraiment la rue; ce sont les circonstances de la vie qui les amènent à «rompre le lien» avec la communauté. Leur blessure date souvent de l'enfance. Victimes de rejet, d'exclusion, d'abus, d'incompréhension, de maladies physique ou mentale, à La rue des Femmes, ces femmes sont écoutées, encouragées, soignées dans leur âme.

L'organisme dispose de deux maisons: la maison Olga, gîte de nuit, offre une vingtaine de places à plus ou moins long terme tandis que le Centre Dahlia permet une réadaptation «douce» dans des logements supervisés pour des femmes qui y apprennent à gérer un budget, à payer leur loyer et leurs impôts...

Comme rien n'est gratuit pour personne, Lynda Johnson, porte-parole de La rue des Femmes, nous invite à choisir

notre cause et à créer une fidélité à l'égard de La rue des Femmes en versant une somme symbolique d'un dollar par année à l'organisme.

Les Grands-Mères Caresses

En 2^e partie, Diane Dubé-Palardy nous a présenté Les Grands-Mères Caresses. Ce service d'aide maternelle, fondé en 1982 par Gabrielle Chabot, apporte un soutien aux mamans de nouveau-nés et permet à des femmes de plus de 40 ans de se rendre utiles à la communauté montréalaise.



Danielle Wolfe, Marie-Claire Gagnon et Solange Catafard-Mayer.

Diane Dubé-Palardy nous a parlé de ses expériences de marrainage. Elle consacre au moins 3 heures par semaine à aider une nouvelle maman débordée. L'entente qui lie la «grand-mère caresses» à la nouvelle maman se fait de gré à gré et le type d'aide varie selon les besoins de la jeune mère et les disponibilités de la grand-mère. Il peut s'agir de prendre soin du bébé pendant que la maman s'occupe de ses autres enfants, pendant qu'elle fait des courses ou qu'elle prend tout simplement une douche; il peut s'agir encore d'accompagner une maman qui se rend à l'hôpital avec ses jumeaux...

Comme mot de la fin, notre présidente Lise Labelle nous a invitées à la vigilance puisque l'égalité reste un but à atteindre. Le slogan choisi par la FFQ cette année:

«Toute l'égalité, l'égalité pour toutes; mission inachevée!» laisse clairement entendre que le travail reste à poursuivre.

*Danielle Wolfe, secteur De la Montagne (06-B)
Responsable régionale du Comité de la condition des femmes*

« Occupons-nous de nos affaires »

Une journée spécialement consacrée à nos affaires financières est prévue le 29 mars, soit après la date de tombée du présent bulletin. Le compte rendu de cette activité paraîtra dans le numéro de septembre. C'est donc à suivre.

*Jeannine Ménard, présidente du secteur Pointe-aux-Trembles,
pour Louis-Georges Boissy, responsable régional du Comité des assurances.*

Hommage à Marie-Claire Gagnon

*La terre est une femme
Entendez nos âmes
Ne soyez pas sourds
Nous parlons d'amour*

(Hélène Pedneault, Du pain et des roses, 1995)



*Echos
de nos activités*

Le 8 mars 2007, un hommage spécial a été rendu à dix femmes de l'A.R.E.Q., soit une par région. À Montréal, nous avons parlé d'amour à Marie-Claire Gagnon.

Chère Marie-Claire,

En cette Journée internationale des femmes où nous rendons hommage à dix femmes du Québec, nous, les membres de l'A.R.E.Q. de la région de Montréal, tenons à souligner ton implication exceptionnelle pour l'amélioration de la condition des femmes.

Toi, femme solidaire de toutes les femmes d'ici et d'ailleurs, solidaire dans le dire et le faire des femmes, solidaire dans des objectifs de non-violence, de respect et de créativité.

Depuis la Marche du pain et des roses, en 1995, la Marche mondiale des femmes au Québec en 2000 et la Marche mondiale des femmes pour l'humanité en 2005, tu œuvres pour ouvrir la voie et la vie à des milliers de femmes qui réclament leurs droits et font valoir leurs revendications par la rédaction d'une Charte mondiale basée sur les cinq valeurs: égalité, liberté, solidarité, justice et paix. Tu étais présente aux rencontres de planification sur les cinq revendications québécoises. Tu étais là, à Québec, souriante et accueillante pour nous guider à l'occasion de ce moment historique.

Ta collaboration à la Fédération des Femmes du Québec et à la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence suscitent notre admiration. Ton implication dans l'A.R.E.Q., s'est concrétisée à plusieurs niveaux: d'abord au secteur Montréal-Nord; au Comité régional de la condition des femmes que tu as su guider depuis ses premiers pas jusqu'à aujourd'hui; puis au niveau provincial, où tu as consacré toute ton énergie à la rédaction et à la diffusion des Modules de la condition des femmes. Ton engagement fait de toi une citoyenne à part entière, une conjointe, une compagne, une amie, une femme libre, un modèle d'autonomie.

Chère Marie-Claire, tu as connu des moments de déception, mais chaque fois, tu as su nous mobiliser et nous donner

l'élan nécessaire pour établir le bilan et pour réfléchir aux actions à poser afin de reprendre l'action avec force.

Enfin, pour résumer en quelques mots tes luttes et tes victoires, je pense à cette formule qui te décrit bien:

Élevée dans l'idée que rien n'est jamais facile, que tout est à conquérir et à protéger, son sourire était le drapeau de la lutte.

Marie-Claire, au nom de toutes les femmes et des membres de l'A.R.E.Q. de la région de Montréal, merci du fond du cœur.

Solange Catafard-Mayer

1^{re} Vice-Présidente régionale, Répondante politique du CCF

TOUJOURS ENGAGÉE

Félicitations à Dorothée Morin de Pierrefonds, membre du secteur Ouest-de-l'Île, qui a concrétisé son engagement en se portant candidate pour le Parti québécois dans le comté de Nelligan lors de la course des dernières élections provinciales. Dorothée avait confié dans le bulletin d'information de son secteur (mai 2006) son parcours depuis le début de sa retraite. Elle écrivait alors: On l'aime tant, le temps qu'il reste! Il a été fort chargé ce temps pour Dorothée depuis quelques mois. Nous sommes fiers de toi, Dorothée.



Dorothée Morin

(adaptation du bulletin Vent d'Ouest, février 2007)

À la mémoire de Laure Gaudreault

45^e anniversaire de l'A.R.E.Q.

Le 24 novembre dernier, notre association fêtait son 45^e anniversaire. Quoi de mieux que de faire coïncider l'assemblée générale du Bureau régional de la Fondation Laure-Gaudreault ainsi que le dîner organisé au bénéfice de la FLG avec cet anniversaire? Ne devons-nous pas à cette femme déterminée et visionnaire, l'existence de l'A.R.E.Q., association qui fait l'envie de plusieurs personnes retraitées qui n'ont pas accès à une telle richesse que représente la vie associative.

Lors de l'assemblée générale, Micheline Sicotte du secteur Pointe-aux-Trembles a été réélue à la présidence du Bureau régional de la FLG, Pierrette Lavallée, du même secteur a été élue secrétaire et Jean Ezzat Shenouda, du secteur Sainte-Croix a été élu publicitaire.

À la suite de cette assemblée, 171 personnes ont partagé le vin de l'amitié offert par le Conseil régional et dégusté un succulent repas préparé par La cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve. Madame Louise Fournier-Giroux, présidente de la Fondation Laure-Gaudreault, était venue de Québec rencontrer les membres de Montréal. Elle a profité de l'occasion pour féliciter et remercier le Bureau régional de la FLG et le Conseil régional de l'A.R.E.Q. pour avoir uni leurs efforts au cours de la dernière année, ce qui a provoqué de nouvelles adhésions et des revenus beaucoup plus élevés surtout grâce à la tenue du tournoi de golf.

Depuis quelques années, cette activité se termine par le tirage de nombreux prix de présence offerts par les secteurs et le Conseil régional. Cette année, c'était l'abondance, tant pour la quantité que pour la valeur des cadeaux offerts.

Le dîner bénéfice a généré des recettes de 5 006,40\$. Ce montant inclut les profits du dîner, les dons envoyés par des membres qui ne pouvaient y participer, de nouvelles adhésions, la vente d'objets promotionnels et la contribution volontaire. Cela s'ajoute au profit du tournoi de golf de septembre dernier et à tous les dons que vous avez acheminés à la FLG. Et comme 80% des dons recueillis dans une région sont retournés dans

cette région, le bureau régional de la FLG disposera donc cette année de près 13 500,00\$ pour répondre aux demandes qui lui seront acheminées.

Comme présidente régionale, je constate que les activités à caractère régional réunissent de plus en plus de membres et ce fait me réjouit, car il témoigne d'un sentiment d'appartenance à l'A.R.E.Q.-Montréal. Je remercie toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation de ce dîner bénéfice et en ont fait un succès: le Bureau régional de la FLG, les responsables sectoriels de la FLG et, bien sûr, les personnes présidentes des secteurs. À l'an prochain.

Lise Labelle

Les primes et vous

C'est un fait bien connu que les protections d'assurances coûtent cher. Nous partageons la totalité des coûts engendrés par l'ensemble des membres. Est-il possible de stabiliser les coûts ou de ralentir le rythme d'augmentation? Peut-être.

Il faut discuter avec son médecin avant d'accepter une prescription.

Il faut se poser des questions:

- Est-ce absolument nécessaire?
- Existe-t-il une autre solution que la prise de pilules?
- Existe-t-il un médicament générique aussi efficace et moins cher que l'original?

Et toute autre question pertinente.

Bon sujet de discussion, n'est-ce pas? Il faudra collectivement se sensibiliser à ces questions.

*Louis-Georges Boissy,
Secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)
Responsable régional du Comité des assurances*

Projets

« À la retraite,
toujours dans
l'action! »

Tel est le thème d'un important colloque organisé par l'A.R.E.Q. et ouvert à d'autres associations, qui se déroulera les 23 et 24 mai au Centre des congrès à Québec. La région de Montréal peut se prévaloir d'un nombre de 90 participants. Nous traiterons de ce colloque dans le bulletin de la rentrée à la fin du mois d'août.

Lise Labelle

L'EAU, un bien commun à tous

Dans le cadre de la décennie internationale d'action: L'eau, source de vie 2005-2015, l'ONU nous rappelle que la survie de plus de 2 milliards de personnes est menacée par le manque d'eau potable. Cette réalité pèse sur les plus pauvres du monde. L'eau est la plus grande préoccupation quant au développement durable et à la lutte contre la pauvreté.

Le Comité de l'environnement vous propose **une visite avec guide à la Biosphère** pour une exploration et une réflexion sur les bienfaits de l'eau, cette ressource que nous possédons en abondance.

Lieu de rencontre: la BIOSPHERE

Date: le mercredi 2 mai 2007

Heure: 10 heures • Durée: environ une heure quinze

Coût: Aîné(e), 7,25 \$

Inscription: Veuillez vous inscrire auprès de votre responsable de secteur en environnement. Si cela s'avérait impossible, veuillez vous inscrire auprès de Véronique Gauthier: 514-254-1190.

Transport:

- En métro: ligne jaune à partir de la station Berri-UQAM à Montréal ou de la station Longueuil sur la Rive-sud, descendre à la station Jean-Drapeau.
- En automobile: pont Jacques-Cartier puis sortie Jean-Drapeau, suivre les panneaux indicateurs vers la Biosphère.

Véronique Gauthier, secteur Mercier-Est (06-G)
Responsable régionale du Comité de l'environnement



DÉBLOQUER L'AVENIR

Séminaire de Saint-Hyacinthe, 650, rue Girouard Est

Les 15, 16 et 17 juin 2007

(Arrivée pour la soirée du 15 juin et départ le dimanche midi)



Quelles sont les situations inacceptables qui ont été à l'origine des pratiques du syndicalisme, du coopératisme, du mouvement des femmes et de celui du mouvement communautaire? Quelles sont les pratiques neuves qui ont tenté de changer les situations? Qu'avons-nous à apprendre des gens, de leurs rêves et de leurs tentatives?

Quelles interpellations ces initiatives conservent-elles pour nous aider aujourd'hui à débloquer l'avenir? Quelles interpellations sont à recevoir des témoins du passé?

Les Journées sociales 2007 chercheront à répondre à ces interrogations qui s'inscrivent en continuité avec celles de 2005 où il a été question des passages effectués par les gens

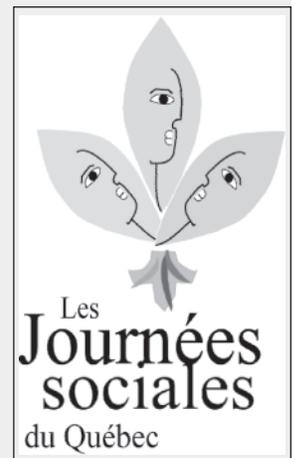
socialement engagés. Mais elles seront orientées vers l'avenir. Comment débloquer l'avenir?

Réservez cette date à votre agenda et indiquez, dès maintenant, votre intérêt à y participer. Vous serez alors assurés de recevoir les informations telles que le coût, les possibilités de logement, des outils afin de faciliter votre préparation, le spectacle d'humour et de chants en lien avec le thème par le groupe *ALTERNATIVE* lors de la soirée de samedi, etc.

Des informations seront aussi présentes sur le site internet à www.journeesociales.org

Pour informations:

Jean-Paul St-Amand, Saint-Hyacinthe,
450-773-8583 poste 223, • Courriel: Jp1947@hotmail.com

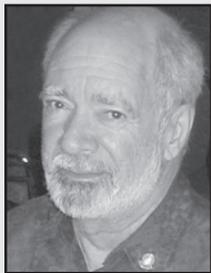


UN DÉBAT SUR LES ENJEUX DU SYSTÈME DE SANTÉ QUÉBÉCOIS

DATE: le jeudi 3 mai 2007 / **LIEU:** Centre 7400, au 7400, boul. St-Laurent, Montréal (métro De Castelnau) / **HEURE:** de 13 h 30 à 15 h 30 / **INVITÉS:** Une représentante de la Coalition Solidarité-Santé, Une intervenante de première ligne, Un administrateur du système / **THÈMES ABORDÉS:** Les effets du jugement de la Cour suprême (jugement Chaoulli), Les mythes du «privé», Des solutions pour améliorer les services aux aînés et à la population en général.

Micheline Jourdain, présidente du secteur Mercier-Est (06-G), responsable régionale du Comité d'action sociopolitique

L'équité salariale: procédures



André Pelletier

Les centrales syndicales et le gouvernement en sont finalement arrivés à une entente sur l'équité salariale après plusieurs mois d'échanges.

QUI Y A DROIT ?

Seules les personnes salariées et celles qui ont pris leur retraite après le 21 novembre 2001.

Avant le 21 novembre 2001, aucune correction ne s'applique puisque le redressement a déjà été versé. De plus, ce ne sont pas toutes les catégories d'emplois à prédominance féminine qui ont droit à un correctif salarial.

QUE DOIS-JE FAIRE POUR L'OBTENIR ?

Il s'agit d'adresser une demande écrite à votre ex-employeur afin de lui signaler que vous êtes touché par le règlement et qu'il doit vous faire parvenir les sommes dues. Vous devez indiquer votre NAS et vos coordonnées complètes ainsi que la date de votre retraite. Je vous conseille de conserver une copie de cette lettre que vous envoyez par courrier recommandé à votre ex-employeur avec une copie conforme à votre ex-syndicat. Ce dernier devrait posséder un logiciel lui permettant de déterminer, selon votre catégorie d'emploi et votre date de prise de retraite, le montant qui vous est dû.

Au moment où vous lisez ces lignes, les membres qui auront envoyé leur demande avant le 1er avril recevront la somme due dans les 30 jours suivants. Cependant, si ce n'est pas fait, il n'y a pas de date limite pour expédier votre demande.

Les ajustements salariaux rétroactifs portent intérêt au taux légal et sont assujettis aux déductions à la source (impôts, régime de retraite, cotisation syndicale, etc.).

Si un employeur a cessé d'exister, adressez-vous au ministère concerné.

En terminant, j'aimerais insister sur le fait qu'en cas de difficulté, vous devez vous adresser au syndicat auquel vous apparteniez et non à l'A.R.E.Q. et n'acceptez pas que l'on refuse de s'occuper de vous parce que vous êtes retraité. L'A.R.E.Q. n'est pas responsable de ce dossier puisqu'elle n'a, en aucun temps, participé aux discussions qui ont mené au règlement de l'équité salariale. Cette entente est intervenue entre le gouvernement, les centrales syndicales, leurs fédérations et les syndicats affiliés. C'est pourquoi une cotisation syndicale sera prélevée sur le montant qui vous est dû.

Vous pouvez vous adresser à la personne présidente de votre secteur si vous désirez utiliser une lettre-type.

André Pelletier, 2^e vice-président du CE, secteur Ahuntsic-Ouest(06-N)

LE NERF DE LA GUERRE

Depuis quelques années, l'A.R.E.Q. provinciale s'est appliquée à décentraliser les budgets. Il n'y a aucune comparaison possible entre les budgets administrés par les personnes présidentes régionales et sectorielles des années 90 et les montants remis annuellement depuis les années 2000 en termes d'allocations régionales et sectorielles. Les Conseils régionaux et les Comités directeurs se voient ainsi attribuer des responsabilités beaucoup plus importantes et il leur est demandé de gérer le tout «en bon père de famille» selon l'expression consacrée ou «en bonne mère de famille», c'est selon. Il faut dire que plusieurs générations de femmes ont démontré qu'elles pouvaient très bien gérer les finances familiales.

Cependant, les allocations régionales et sectorielles doivent nous aider à organiser des activités régionales et sectorielles, comme nous le rappelait Pierre-Paul Côté, le trésorier provincial, lors du Conseil provincial d'octobre 2006. Conséquemment, il est normal que l'on vous demande une

contribution quand on vous propose de participer à une activité régionale ou sectorielle ou encore quand on vous offre une conférence dans le cadre d'un projet «Être de son temps».

À titre de présidente régionale, ce qui m'importe, c'est qu'il y ait une forme d'équité entre tous les membres de la région. C'est la raison pour laquelle je ne trouverais pas acceptable qu'un secteur plus riche ne demande jamais à ses membres de contribuer, ne serait-ce que modestement, au financement de leurs activités. Les secteurs qui disposent de moins de ressources financières sont souvent ceux qui envoient trois bulletins sectoriels par année et une carte d'anniversaire à chaque membre. Voilà une façon de redistribuer à tous les membres, même à ceux que l'on ne voit jamais, une partie de leur cotisation. Mais quand on organise une activité régionale ou sectorielle, toutes les personnes qui participent, incluant les membres des Comités directeurs, devraient verser leur quote-part.

Lise Labelle

La condition des hommes

Lors de sa session des 6 et 7 février 2007, le Conseil d'administration de l'A.R.E.Q. a répondu affirmativement au désir des hommes rassemblés le 27 septembre dernier. Ils avaient proposé « que soit créé un Comité provincial de la condition des hommes » (voir *Quoi de neuf?*, volume 29, numéro 2, novembre-décembre 2006).

Le troisième volet de la mission de l'A.R.E.Q., « Contribuer à la promotion et au respect des droits des femmes et des hommes retraités », nécessitait, logiquement, que le Plan d'action provincial introduise l'orientation 11 qui se formule ainsi : « Que l'A.R.E.Q. accentue en ses rangs la réflexion sur la condition des hommes ».

Le mandat du Comité de la condition des hommes

Voici un extrait du procès-verbal de la réunion du CA des 6 et 7 février qui fait état du mandat du Comité de la condition des hommes :

« Le mandat du Comité provincial de la condition des hommes est relié au troisième volet de la Mission de l'A.R.E.Q. Il consiste principalement à informer les hommes de l'A.R.E.Q. et à les sensibiliser à certaines questions qui les concernent particulièrement dans le but de promouvoir le respect de leurs droits et de contribuer à leur plein épanouissement personnel et collectif.

Le Comité a principalement le mandat :

- De faire des recommandations au Conseil d'administration sur des dossiers qui concernent la condition des hommes.
- De collaborer à la promotion de certaines actions ou aux revendications de groupes de défense des droits des hommes ou d'associations qui œuvrent à l'amélioration de la qualité de vie des hommes, avec un regard particulier sur la vie des hommes retraités.
- De favoriser le développement et la gestion d'un réseau de responsables régionaux et sectoriels sur le sujet.
- D'alimenter en information et en propositions d'activités ou d'actions les personnes responsables du dossier de la condition des hommes dans les régions et dans les secteurs.
- De recevoir les suggestions d'activités ou d'actions soumises par les personnes responsables du dossier de la condition des hommes dans les régions et dans les secteurs. »

J'invite les hommes de la région à se doter d'un Comité régional de la condition des hommes dont le mandat serait, dans un premier temps, d'identifier les problèmes vécus par les hommes retraités de la région et, dans un deuxième temps, d'en informer le Comité provincial afin qu'il puisse répondre à divers besoins. Je sais que quelques secteurs ont déjà un responsable, mais il m'apparaît difficile de commencer une démarche avec 4 ou 5 responsables sur une possibilité de 16. Il va sans dire que je vous offre mon appui et, si vous croyez que je peux vous aider à la formation d'un Comité régional, j'offre ma disponibilité.

André Pelletier
2^e Vice-Président du CE
Répondant politique du CCH

Quand la carte de membre devient un atout

Dans le dernier numéro de la revue *Quoi de neuf?*, vous avez trouvé un coupon à présenter dans les centres Énergie-Cardio; ce coupon nous donne droit à un rabais, sur présentation de notre carte de membre de l'A.R.E.Q. C'était la première entente entre l'A.R.E.Q. et une compagnie présente partout au Québec.

Par la suite, l'A.R.E.Q. a trouvé d'autres partenaires qui se sont engagés à honorer notre carte de membre en nous offrant des rabais :

- Le Groupe AML offre des croisières dans huit ports au Québec. Il y a possibilité d'avoir des taux préférentiels sur les tarifs individuels et de groupes A.R.E.Q.
- Rabais Campus propose un rabais pouvant atteindre 87 % sur les tarifs d'abonnements aux principaux journaux et revues.
- Le Groupe hospitalité Westmount (Comfort Inn) offre un rabais de 15 % dans un grand nombre d'hôtels (Intercontinental, Choice Hotels, Hilton, Radisson, etc.) en mentionnant le code de tarif « Wareq » lors de la réservation.
- Hôtels Gouverneur. Huit hôtels de cette chaîne offrent des tarifs préférentiels aux membres de l'A.R.E.Q. selon les disponibilités et les saisons. De plus, nous devenons membres du Club Gouverneur, ce qui, en soi, procure des avantages durant un séjour dans l'un de ces hôtels.

Lise Labelle



La vie dans les secteurs

Qui n'a pas envie de se faire chanter des mots d'amour ou d'amitié? Personne, me direz-vous. C'est probablement ce que «**Les enseignants chantants**» ont pensé lorsqu'ils ont décidé de visiter les membres de leur secteur qui vivent en résidence pour aînés ou en CHSLD.

Le 17 janvier dernier, j'ai eu le privilège de participer à l'une de ces rencontres au Château Beurivage et je suis revenue chez moi l'âme réjouie d'avoir passé un si agréable moment. Dans le cadre d'un projet «Être de son temps», des membres du secteur Pointe-aux-Trembles ont décidé, l'automne dernier, de former une chorale et de préparer un récital à partir du répertoire de La Bonne Chanson, de vieilles chansons françaises et de quelques chansons québécoises. Ainsi sont nés «Les enseignants chantants» qui ont mis à leur agenda quatre visites: deux dans des résidences et deux dans des CHSLD.

À chaque endroit, les membres de l'A.R.E.Q. arrivent avec des cahiers de chansons pour tous les spectateurs qui deviennent ainsi des participants, un petit bouquet de fleurs, un souvenir pour chacune des personnes aînées membres de l'A.R.E.Q. qui habitent cette résidence et un immense gâteau à partager à la fin de la prestation. Au Château Beurivage, environ 125 résidents s'étaient regroupés dans la salle de loisirs pour accueillir nos

Parlez-moi d'amour

collègues chanteurs et chanteuses. Sous l'habile direction de Lise Blais et accompagnés au piano par Carole Beaulne, c'est avec cœur que nous avons chanté «Froufrou», «Sur la route de Berthier», «Parlez-moi d'amour», «Fais du feu



dans la cheminée» et combien d'autres.....Après le tour de chant, les deux résidentes, membres de l'A.R.E.Q. reçurent leur bouquet des mains de Lise Blais qui leur interpréta magnifiquement «Envoi de fleurs». Un coffret, œuvre d'une artisane du secteur, Lise Legault, leur fut remis par la présidente du secteur, Jeannine Ménard.

Autour d'un café et d'un dessert, les enseignants chantants et les aînés de cette résidence fraternisèrent encore quelques instants. Une activité intergénérationnelle qui mérite d'être soulignée et qui, je l'espère, donnera des idées à d'autres secteurs car nous avons maintenant dans nos rangs, trois générations de retraités. Et pourquoi les plus jeunes n'auraient-ils pas le goût de procurer un court moment de joie dans une fin de vie souvent faite de solitude?

Lise Labelle

Célébration de la St-Valentin au secteur Sainte-Croix!

Le soir de la St-Valentin, se tenait, au restaurant Le Torrencio, une soirée musicale où étaient conviés les membres de l'A.R.E.Q. du secteur Ste-Croix et les personnes désireuses de célébrer cette journée de l'amour et de l'amitié en bonne compagnie.



Guy Boucher

Dans un décor où chaque détail avait été soigné afin de souligner le thème de la fête, soixante-trois personnes ont bravé la tempête et ont répondu à cette invitation dont plusieurs membres des secteurs voisins.

Après un repas succulent, les convives ont pu apprécier les chansons de Guy Boucher*, auteur - compositeur - inter-

prète. En présentant des extraits de son spectacle «Paroles de cœur», il a su ravir son auditoire, soit en racontant l'amour au quotidien dans «La cafetière», soit en évoquant l'amour éternel dans «Je t'aimerai encore», le tout, dans une ambiance intime et chaleureuse.

Grâce à notre commanditaire Provigo-Loblaws qui a offert trois magnifiques paniers remplis d'aliments, de friandises et de surprises, nous avons pu effectuer une levée de fonds au montant de 227\$ pour la Fondation Laure-Gaudreault.

Une première des plus réussies, des participants et des organisateurs comblés, bref, un événement à réinscrire à l'agenda l'an prochain!

* *Guy Boucher: www.guyboucher.net*

*Solange Catafard-Mayer
Présidente du secteur Ste-Croix (06-C)*

Recherchés

Le Théâtre Fleury de Montréal est à la recherche d'hommes retraités bénévoles ayant des talents et un intérêt pour jouer au théâtre afin de participer à la prochaine production. On s'informe auprès de Louise Baillargeon au 514-772-2536.



Les logiciels libres regroupés par familles



Edmond Pauly

Edmond nous fait parvenir sa chronique depuis Dakar où il est en mission de collaboration avec SACO (Service d'assistance canadienne aux organismes). Le projet, financé

par l'ACDI, consiste à soutenir les femmes dans leur participation à la vie politique par une grande visibilité comme la création d'un site Web.

Chaque famille de logiciels est reliée à une grande entreprise informatique à but lucratif qui ne tolère pas toujours la concurrence, sauf celle de Open Source. Par conséquent, il devient de plus en plus difficile de faire un choix unique qui nous rendrait esclaves d'une de ces entreprises (Microsoft, Yahoo Geocities et Google).

Selon votre fournisseur Internet (FAI), il y a des choix obligatoires. Par exemple, Bell Sympatico fait partie de la famille MSN (Microsoft); il faut donc choisir Internet Explorer par défaut, car le courriel avec Sympatico est intégré au serveur Hotmail. D'autres fournisseurs canadiens comme Vidéotron ou Uniserve ou Inter.Net Canada laissent leurs abonnés libres de choisir le courriel Web (webmail) à partir de leur site accessible par Internet Explorer ou par Mozilla Firefox.

Enfin, vous serez sans doute intéressés à consulter les sites ci-dessous où vous trouverez divers logiciels utiles :

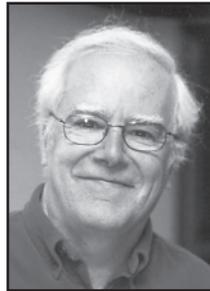
<http://www.framasoft.net/mot41.html>
<http://www.microsoft.com/france/>
<http://www.google.fr/intl/fr/about.html>
<http://cf.yahoo.com>

Edmond Pauly, secteur Ouest-de-l'Île (06-H)

Un moment de réflexion

Vivre sa retraite

Retraité depuis cinq ans et demi déjà! Comme le temps passe vite, nous disons-nous souvent... mais ne nous affolons pas, il ne passe pas plus vite qu'avant. Ce n'est pas le temps qui a changé, c'est notre perception et notre utilisation du temps qui se sont modifiées. Avant la retraite, on avait l'impression que le temps nous organisait, qu'il nous imposait son rythme... maintenant nous sommes les maîtres du temps. En ce qui me concerne, je crois avoir actuellement, sur lui, une bonne maîtrise... Maîtriser le temps c'est lui imposer un rythme nouveau, lui imposer son rythme et même plus, ses rythmes.



Charles Tapp

Voici mes choix de rythmes depuis la retraite, non pas que ceux d'avant me déplaisaient et qu'ils sont à rejeter du revers de la main, mais de nouveaux rythmes adaptés à ma condition nouvelle.

Un rythme trépidant alimenté par les voyages qui permettent l'évasion, la découverte, le renouvellement, la distance (Portugal, Mexique, Grèce, Turquie, Espagne, France, Pérou, Chine, Sicile, Ouest Américain).

Un rythme d'apprentissage personnalisé en approfondissant et en développant de nouvelles connaissances en informatique (traitement d'image, cd-rom, site WEB...).

Un rythme tout en douceur bercé de chaleureuses rencontres avec mes deux fils, rencontres animées de discussions passionnantes et pleines d'échanges qui me tiennent à jour et m'ouvrent au monde (cinéma, politique, monde de la technologie, dernières découvertes...).

Un rythme rassurant avec ma famille, avec ma mère et mes trois sœurs, toujours présentes et pleines d'attentions délicates.

Un rythme soutenu par les rencontres et les échanges avec les vieux amis qui partagent avec moi tant de souvenirs, non pas des rencontres qui se baignent dans de vaines complaisances nostalgiques, mais des rencontres dynamiques qui assurent et renouvellent nos amitiés... Rythme permettant aussi la rencontre de nouvelles personnalités qui viennent enrichir le patrimoine affectif.

Un rythme apaisant avec mes passions de toujours, la lecture et l'écoute musicale, sources intarissables de bonheur et d'enrichissement continuel...

Un rythme trépidant, sentimental et plein de tendresse avec mon grand amour: son énergie débordante, entraînant; son dévorant et intarissable goût pour la vie et la nouveauté, sa grande générosité et ses... cinq petits-enfants...

Je m'efforce donc d'éviter la routine... ce rythme qui tue, sans que l'on s'en rende compte, tous les autres rythmes. Nous rendre accessibles à tout: la découverte d'un être, d'un lieu, d'un livre, d'une musique. Nous rendre disponibles à tous: un service par-ci par-là, un sourire, une tape sur l'épaule, une écoute attentive. Certains me diront... oui mais c'est un peu comme avant. Eh bien non! C'est plus lent, plus mesuré, plus conscient, plus présent, plus intéressant, car le rythme effarant du travail obligatoire n'est plus, permettant aux autres rythmes de prendre l'immense place qui s'est libérée, la place qui leur revient, la meilleure. S'ils évitent de se bousculer, ces différents rythmes nous conduiront lentement, mais sûrement, vers la sagesse (celle que l'on nous promet depuis longtemps)... Qu'espérer de mieux?

Charles Tapp

Webmestre, secteur Pointe-aux-Trembles (06-J)

Message d'espoir et de solidarité

Depuis notre dernière parution, certains de nos membres ont été éprouvés de façon particulière et c'est sans compter celles et ceux au sujet desquels nous n'avons pas été prévenus.

Cependant il me semble que, dans les moments difficiles, faire partie de l'A.R.E.Q. peut faire une différence, justement à cause de la solidarité des membres. Nous sommes solidaires de :

M. Pierre Ménard, ex-trésorier régional et trésorier du secteur Jean-Talon, dont le fils Jules est décédé à 43 ans le 2 février.

M. Louis-Philippe Cossette, en deuil d'une fille décédée à 48 ans, au début de février. Elle laisse un conjoint et deux petites filles.

Mme Lise St-Pierre, membre du Comité directeur du secteur Pointe-aux-Trembles et trésorière du Comité de la condition des femmes, dont le père est décédé à la fin de février.

Enfin, nous sommes aussi solidaires des personnes qui ont engagé un combat important contre la maladie: Mme Lise Landreville-Hétu, l'épouse de M. Gilles Lagacé, notre webmestre, et Mme Marie Barrette qui, au moment où vous recevrez votre bulletin, aura subi une chirurgie délicate le 19 mars.

À toutes ces personnes, nous disons notre affection et notre support dans ces moments difficiles.

Lise Labelle

CAPSULE ASSURANCES

Grâce à mon assurance collective RÉSAUT (La Personnelle), j'économise environ 150,00 \$ annuellement sur mon système TÉLÉVEILLE, car je suis reliée à une Centrale. Le paiement est intégré à celui de mon assurance habitation.

*Une membre du secteur
Pointe-aux-Trembles (06-J)*

Je suis à la recherche de personnes disponibles pour collaborer très étroitement à la publication de notre bulletin régional de 2007-2008. Les personnes qui auraient le goût de s'impliquer dans ce type de bénévolat sont priées de communiquer avec moi.

Lise Labelle
l.labelle2@sympatico.ca

Mentors recherchés

Une demande de mentors a été publiée dans le numéro de septembre 2006. Une quinzaine de membres de l'A.R.E.Q. ont répondu à l'appel de l'association *Au rendez-vous des cultures* et sont actuellement jumelés avec des immigrants de date récente. Si d'autres personnes étaient intéressées par ce type d'engagement bénévole, l'association a toujours besoin de nouveaux mentors car il y a toujours de nouveaux arrivants qui ont besoin d'accompagnement pour faciliter leur intégration. On communique au secrétariat de l'association au 514-383-6019.

La chronique *J'ai connu Laure Gaudreault* vous reviendra, nous l'espérons, dans les prochains numéros. Invitation aux personnes qui ont connu Laure Gaudreault à alimenter cette chronique.

Coordonnées A.R.E.Q.
Région de Montréal

Téléphone:
514-603-3523

Vous trouvez sur ce site:

- Des communiqués
- Les actualités
- Le calendrier
- Les informations des Comités régionaux

- Le bulletin régional
 - Les liens vers les sites des secteurs
 - Le blogue
- Le carnet de Lise** pour les plus récentes informations.

Nouvelle adresse du site régional: <http://regioniledemontreal.areq.ca>